

**9ÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE QUARTIER D'ORSAINVILLE**

**18 décembre 2024 – 19h00
Pavillon du Jardin
5295, rue des Violettes, Québec**

ÉTAIENT PRÉSENTS(ES) :

| | |
|-----------------------|-----------------|
| M. Benoît Gosselin | Président |
| Mme Chantale Coulombe | Vice-présidente |
| M. Émile Grégoire | Secrétaire |
| M. Moussa Diarso | Administrateur |
| M. Marc Auger | Administrateur |

ÉTAIENT ABSENTS(ES) :

| | |
|---------------------|--------------------------|
| Mme Sonia Tchuembou | Trésorière |
| Mme Lison Boulanger | Administratrice |
| M. Éric Rouillard | Administrateur |
| M. Benoît Leblanc | Assistant de Mme Boucher |
| M. Franck Tremblay | Assistant de M. Mercier |

INVITÉ(ES) :

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS(ES) :

| | |
|---------------------------|---|
| M. Ernesto Salvador Cobos | Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec |
| Mme Renée Poulin | Secrétaire de soutien |
| M. Eric Ralph Mercier | Conseiller municipal, district des Monts, Arrondissement de Charlesbourg |
| Mme Marie-Pierre Boucher | Conseillère municipale, district Louis XIV, Arrondissement de Charlesbourg |

Aucun citoyen n'assiste à cette assemblée.

IL Y A QUORUM

PROJET D'ORDRE DU JOUR

9^{ème} assemblée ordinaire du Conseil de quartier d'Orsainville

1. Ouverture de l'assemblée19h00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour19h02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 202419h05
4. Suivi au procès-verbal19h10
5. Dossiers du Conseil de quartier19h25
 - Suivi du plan de travail.
 - Point de service – bibliothèque.
 - Comité environnement.
 - Comité mobilité.
6. Période d'intervention des conseillers municipaux.....19h55
7. Période de questions commentaires des citoyens20h10
8. Correspondance et trésorerie20h25
 - Paiement de la secrétaire de soutien
9. Divers20h30
 - Point de restitution et d'information
10. Levée de l'assemblée20h40

Note : L'horaire et à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

M. Benoît Gosselin
Président

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Benoît Gosselin souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 9^{ème} assemblée du Conseil de quartier d'Orsainville.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants ont été ajoutés :

9. Divers

- 9.1 – Google Workplace
- 9.2 - Vœux du temps des Fêtes

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC AUGER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 NOVEMBRE 2024

CQO-24-CA-038

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉMILE GRÉGOIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ

Mme Sonia Tchuembou, M. Éric Rouillard et Mme Lison Boulanger ont confirmé leur absence par courriel.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Ernesto Salvador Cobos précise que le rapport d'opinion sur quartier sur le projet de modification réglementaire « Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Arrondissement de Charlesbourg, a été validé accepté par M. Benoît Gosselin, président, et sera envoyé par la suite au Conseil d'arrondissement.

Compte tenu de l'absence de Mme Lison Boulanger, le sujet concernant les livres de M. Cayouette sera remis à la prochaine assemblée régulière de janvier 2025. Le sujet concernant la coupe d'arbres fera également l'objet d'un suivi à la prochaine assemblée ordinaire.

M. Eric Ralph Mercier mentionne qu'il a reçu un suivi de la Ville précisant que le travail a été fait sur la rue des Citelles.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 – Suivi du plan de travail

CQO-24-CA-039

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le Conseil de quartier d'Orsainville procède à la création d'un « Comité pour l'élaboration du plan d'action 2025-2026 » composé de Mme Chantale Coulombe, M. Émile Grégoire et Mme Lison Boulanger. Le plan d'action doit couvrir d'avril 2025 à décembre 2026. Les différents comités seront appelés à fournir leur vision respective. Le plan d'action sera présenté à l'AGA 2025. Le Comité est également responsable de la rédaction du rapport d'activité pour l'AGA 2025

ADOPTÉ

M. Marc Auger et M. Moussa Diarso s'intégreront au Comité après la période des Fêtes.

Mme Coulombe suggère d'envoyer un sondage aux résidents du quartier afin de connaître leurs préoccupations. Ce sujet sera discuté à la prochaine assemblée ordinaire.

5.2 – Point de service de la bibliothèque

CQO-24-CA-040 – Demande d'ajout d'un point de service de la bibliothèque de Québec

CONSIDÉRANT que notre quartier n'a plus de bibliothèque depuis la fermeture de la succursale du Jardin.

CONSIDÉRANT que c'est un service de proximité essentiel pour les résidents de tous âges du quartier.

CONSIDÉRANT la densification du quartier et l'implantation récente de plusieurs logements par L'OMHQ/SOMAHAC dans le centre de notre quartier.

CONSIDÉRANT que c'est aussi une question d'équité sociale et que ça serait un atout pour les plus démunis du quartier.

CONSIDÉRANT que Charlesbourg est l'arrondissement où il y a actuellement le moins de bibliothèques (seulement deux) et que tous les autres arrondissements sont mieux desservis, avec jusqu'à neuf bibliothèques pour un seul arrondissement.

CONSIDÉRANT la capacité de la bibliothèque de Québec à agir efficacement avec, pour exemple, la mise en place rapide d'un point de service fonctionnel au Bureau d'arrondissement de Charlesbourg peu après la fermeture temporaire de la Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement.

SUR UNE PROPOSITION DE M. BENOÎT GOSSELIN ET SECONDÉE PAR MME CHANTALE COULOMBE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL D'ORSAINVILLE :

Demande à la Ville de Québec d'implanter un point de service ou d'une succursale de la bibliothèque de Québec dans le quartier Orsainville.

Suggère son implantation au cœur de notre quartier.

Demande à la Ville d'agir rapidement dans ce dossier.

ADOPTÉ

En support à cette résolution, Mme Boucher mentionne que le quartier d'Orsainville a besoin d'un point de service.

5.3 – Comité environnement

Mme Chantale Coulombe mentionne que de la publicité sera faite pour obtenir la participation des gens au Comité environnement.

Éradication du phragmite

Une réponse de la Ville a été obtenue mentionnant qu'elle procéderait à la fauche du phragmite, suite à la résolution CQO-24-CA-033.

« Au printemps 2025, nous allons procéder à la fauche répétée du phragmite afin d'épuiser la colonie située dans le fossé sur la rue des Fauvettes entre les rues Périgord et Colibris.

Le service des travaux publics effectuera les passages nécessaires durant la saison. Ces opérations pourraient durer plus d'une année. Cette approche se veut une méthode biologique de lutte pour éviter l'utilisation de pesticides. »

M. Benoît Gosselin ajoute que cette décision pourrait motiver Hydro-Québec de procéder à son éradication sur leur terrain. La lettre adressée à Hydro-Québec sera remaniée avec la réponse de la Ville, ce qui permettra d'ajouter un peu de pression, car il est important de concerter le travail entre les deux parties.

Plan régional des milieux humides et hydriques d'intérêt

Concernant l'organisme « MARE » (Mouvement d'action régional en environnement) dont il fût question au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 28 novembre 2024, Mme Marie-Pierre Boucher mentionne que la Ville a fait son plan régional des milieux humides et hydriques d'intérêt. Le plan a été déposé il y a un an au gouvernement provincial. Jusqu'à présent, aucune réponse n'a été reçue du gouvernement et il n'a pas été approuvé. Entretemps, la Ville agit comme s'il avait été approuvé.

Toutefois, si un promoteur fait une demande pour reblayer un milieu humide et que le Ministère de l'environnement donne son approbation, ce promoteur peut aller de l'avant avec un permis. La Ville n'a pas le plein contrôle sur cet aspect.

Des pressions sont faites auprès du gouvernement du Québec pour que le plan soit adopté rapidement.

5.4 – Comité mobilité

Stratégie de sécurité routière 2025-2029

Le 4 décembre 2024 a eu lieu une séance d'information sur la version préliminaire de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2025-2029. Des intervenants de la Ville ont présenté les piliers et pistes d'action de cette stratégie et les citoyens ont eu l'occasion de poser des questions.

M. Émile Grégoire mentionne que la rencontre du 4 décembre 2024 s'adressait au public, et faisait suite à la réponse du Conseil de quartier qui a été soumise à ce sujet.

Des intervenants de la Ville ont présenté les piliers et pistes d'action de cette stratégie et les citoyens ont eu l'occasion de poser des questions.

Politique sur le stationnement.

Du 27 novembre au 15 décembre 2024, les personnes intéressées étaient invitées à répondre à un questionnaire afin de contribuer à l'élaboration de cette politique.

M. Grégoire a complété le questionnaire. Mme Marie-Pierre Bouchard précise que la consultation publique se fera sous forme d'ateliers d'échanges le 20 janvier en ligne et le 22 janvier 2024 en présence au Club social Victoria.

Situation problématique à l'intersection du Zoo/des Acadiens et Henri-Bourassa

Les élèves de l'école du Phare ont mentionné à leurs enseignants que l'intersection de la rue du Zoo/rue des Acadiens avec le boulevard Henri-Bourassa est très chaotique le matin et le soir. Les élèves restent pris au milieu de l'intersection, car les voitures en direction Nord tournent à gauche sur la rue du Zoo lorsque le feu est rouge et que le feu des piétons est actif.

La sortie des classes est aussi difficile sur la piste cyclable au Nord de la rue de la Faune, car il n'y a aucun trottoir. Les élèves empruntent donc la piste cyclo-piétonne ce qui la rend inutilisable par les cyclistes. La majorité des élèves habitent au Nord et évitent donc le trottoir au Sud.

Il y a une présence policière presque permanente et beaucoup de contraventions sont émises. L'aménagement n'est pas sécuritaire pour les deux écoles sur la rue de la Faune.

Action

Afin d'en faire le suivi, M. Eric Ralph Mercier vérifiera s'il y a eu des demandes dans le « Share Point » ainsi que dans les procès-verbaux pour la prochaine assemblée ordinaire.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que ce sujet mérite d'être soulevé. Des consultations ont été faites sur la construction et l'aménagement de la piste cyclo-piétonne. Des modifications de zonage ont dû être faites pour interdire la sortie des résidents qui habitent dans la partie Nord à partir de la rue Phydime-Deschênes, parce qu'il y avait des sorties qui donnaient sur la rue de la Faune. La Ville a des projets pour rejoindre cette portion de la piste cyclable avec Saint-Émile. Pour la Ville, c'est ce qu'il y avait de bon à faire avec les études qu'elle possédait. À cet effet, une consultation a eu lieu le 21 avril 2021.

Concernant la rue Bernier, Mme Marie-Pierre Boucher précise qu'elle a reçu confirmation qu'il y a eu évaluation suite à un accident impliquant deux véhicules. La Ville a pris action et un feu de circulation sera installé.

5.5 – Nouvelles politiques sur les foyers aux bois

M. Benoît Gosselin soulève qu’il y a une séance d’information sur la nouvelle politique des foyers au bois le 7 janvier 2025. Le sujet crée beaucoup de tension et il est important de s’informer.

Mme Marie-Pierre Boucher précise qu’actuellement, il n’y a pas d’interdiction pour les foyers extérieurs.

6. PÉRIODE D’INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

6.1 – M. Eric Ralph Mercier

Souhaits du temps des Fêtes.

M. Eric Ralph Mercier mentionne que les élu(es) ont partagé leurs souhaits des Fête au Conseil de Ville, lesquels s’imposent à chaque année. Les élus prennent un congé de « politique ». Il adresse ses souhaits aux administrateurs du Conseil de quartier, car pour les élu(es), celui-ci est leurs yeux et leurs oreilles.

6.2 – Mme Marie-Pierre Boucher

Besoins alimentaires durant la période des Fêtes.

Il y a de plus en plus d’immigration dans la Ville de Québec et ses arrondissements. Il y a des gens qui sont plein d’espoir et d’autres dans le besoin. Le Patro de Charlesbourg et Trajectoire 16-35 font la distribution des paniers de Noël et des boîtes ont été faites. Moisson Québec a fourni la nourriture. Il y a deux organismes de Charlesbourg qui ont fait des collectes dont bénéficient 350 familles.

Il y a plusieurs édifices de condominiums qui amassent des denrées et qui les apportent au Patro. On note un changement aux besoins; les grandes familles sont plus nombreuses, ce qui fait augmenter les besoins. C’est grâce à plusieurs organismes et des gens qui contribuent pour les denrées.

Budget de la Ville

La Ville a voté son budget qui comporte trois éléments importants :

- Effectifs de pompiers et de policiers supplémentaires.
- Augmentation des investissements pour le logement.
- Pour l’itinérance, le budget d’investissement a été augmenté d’un million de dollars.

Le pourcentage de hausse des taxes municipales sera de 2,9%, soit en dessous de l'inflation. Quand la Ville maintient les taxes municipales en bas de l'inflation, elle se prive d'un côté, et assume une hausse des dépenses de l'autre. Elle se prive donc de revenus, malgré une augmentation de certaines résidences au rôle d'évaluation. La Ville continue à rembourser sa dette qui coûte cinq millions de dollars par année.

M. Marc Auger fait remarquer qu'il devra déboursier 120 \$ pour l'immatriculation de ses deux véhicules en février 2025. Mme Boucher mentionne que ce montant est appliqué au niveau du transport en commun.

Concernant l'édifice du RTC sur la rue des Rocailles, la démolition est inévitable selon plusieurs rapports d'experts. Un problème de pyrite est en cause. Les administrateurs s'étonnent de la décision de démolir cet édifice qui est relativement récent.

Davantage de détails sont disponibles sur le site web de la Ville ainsi que dans le document « [Budget 2025 En Bref](#) ».

Dossier du tramway

Pour le tramway, il y a confirmation que le projet va de l'avant avec une livraison prévue dans 10 ans. Dans l'entente, la Ville a placé un plafond financier de 750M \$ sur une évaluation de 680M \$. S'il en coûte moins cher, la Ville recueillera la différence. On peut travailler pour que cela coûte moins cher. Le Gouvernement fédéral a déjà décaissé des sommes.

Au départ, le tramway devait se rendre jusqu'à la 76^e rue. Maintenant, le tramway se rend jusqu'aux Galeries Charlesbourg, sur la 41^e rue, aux limites de Limoilou.

La Ville est protégée au niveau du retrait. Si le Gouvernement du Québec décide de se retirer, il assume l'ensemble des coûts engagés jusqu'à maintenant. Si jamais, aux prochaines élections, l'équipe nouvellement élue se prononce contre le tramway, les frais engagés jusqu'à maintenant seront remboursés à la Ville. La Ville n'a pas à assumer les délais causés par le Gouvernement du Québec.

La Ville ne contractera pas de prêt pour pouvoir payer, car elle utilisera le « Fonds de réserve climatique », épargnant ainsi 500M \$ en frais d'intérêt. Des revenus supplémentaires seront engendrés le long du parcours du tramway, ainsi que la plus-value que la Ville obtiendra sur les logements.

Les administrateurs sont d'avis que le Métrobus 801 peut facilement amener les passagers au tramway. L'aménagement du tramway sur un trajet plus pentu coûte plus cher et il est important d'y aller par étapes.

Au Sommet des aînés, il a été question de l'enjeu des autobus avec le type de conduite des chauffeurs.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question ou commentaire n'a été soulevé.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

CQO-24-CA-041

SUR UNE PROPOSITION DE M. MOUSSA DIARSO ET SECONDÉE PAR M. MARC AUGER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier d'Orsainville défraie un montant de 95.00 \$ à l'attention de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 9^e assemblée ordinaire.

ADOPTÉ

CQO-24-CA-042

SUR UNE PROPOSITION DE MME CHANTALE COULOMBE ET SECONDÉE PAR M. MOUSSA DIARSO, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier d'Orsainville défraie un montant de 26.97 \$ pour le paiement de la collation de Noël.

ADOPTÉ

9. DIVERS

9.1 – Google Workplace

M. Émile Grégoire explique qu'il s'agit d'un nouvel outil qui a été mis à la disposition des conseils de quartier par la Ville de Québec, qui remplace le Drive actuel. Une adresse courriel partagée sera créée pour tous les administrateurs du conseil d'administration. Les administrateurs auront accès aux outils tels le calendrier, les rencontres Google Meets, etc.

M. Grégoire sera l'administrateur pour ce projet. Il créera les comptes et les personnes visées auront 48 heures pour répondre. Les documents présents dans le Drive seront transférés vers Google Workplace.

9.2 – Vœux de Noël

Le Conseil de quartier d'Orsainville a été créé en 2022 et c'est avec fierté qu'il complète sa 2^e année.

Le Conseil d'administration est fier de porter la mission du Conseil de quartier auprès des résidents. Les administrateurs veulent transmettre leurs meilleurs vœux de paix, de bonheur et de joie en cette période des Fêtes de fin d'année.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Benoît Gosselin lève l'assemblée à 20 h 54.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Benoît Gosselin, président

M. Émile Grégoire, secrétaire

Liste des résolutions adoptées au procès-verbal

| N° de la résolution | Objet | Page |
|----------------------------|---|-------------|
| CQO-24-CA-038 | Adoption du procès-verbal de la 8 ^e assemblée. | 3 |
| CQO-24-CA-039 | Création d'un Comité pour l'élaboration du plan de travail du Conseil de quartier | 4 |
| CQO-24-CA-040 | Demande d'ajout d'un point de service de la bibliothèque de Québec | 4 |
| CQO-24-CA-041 | Paiement de la secrétaire de soutien pour la 9 ^e assemblée ordinaire. | 10 |
| CQO-24-CA-042 | Paiement de la collation de Noël | 10 |